

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION

L'exposition au bruit doit demeurer à un niveau compatible avec la santé des travailleurs : inférieur à 80 décibels (*Décret 2006-892 du 19 juillet 2006*).

VOS DEVOIRS

- Respecter les consignes de sécurité et de prévention dans les entreprises (*port des protections auditives*),
- Utiliser et respecter les protections collectives (*ex : capotage d'une machine*),
- Porter et entretenir les protections individuelles (*bouchons anti-bruit*) qui sont utilisées lorsque les protections collectives ne sont pas réalisables ou insuffisantes.

VOS DROITS

- Être informé des risques en matière de bruit,
- Avoir à disposition des Équipements de Protection Individuelles (E.P.I.) : *bouchons anti-bruit, casques...*,
- Bénéficier d'un test auditif lors de vos visites médicales ou entretiens infirmiers,
- Le bruit est un facteur de risque professionnel pris en compte dans le cadre de la pénibilité.



CONTACT :



1, avenue de l'Europe, 59880 Saint-Saulve
Tél. 03 27 46 19 24
information@astav.fr

www.astav.fr

Pôle relations adhérents – CP MAJ 30/03/2021



LE BRUIT AU TRAVAIL



Votre équipe de Santé au Travail vous conseille et vous accompagne.

Le bruit est un ensemble de sons qui se propage sous forme de vibrations mécaniques caractérisées par leur hauteur (intensité) et par leur nombre (fréquence). Le bruit est perçu par l'oreille.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES

Avez-vous une notion du bruit en décibel (dB) qui vous entoure ? 

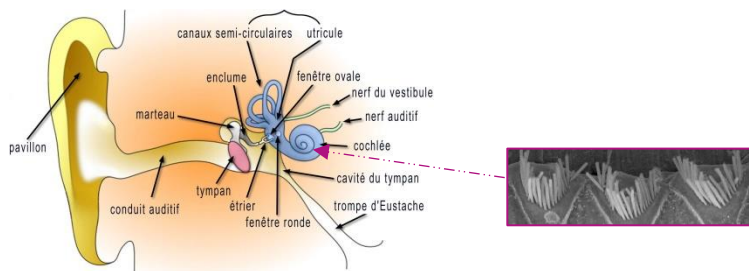
- | | |
|--|--|
| 1. Le tic-tac du réveil
<input type="checkbox"/> 10 dB
<input type="checkbox"/> 20 dB
<input type="checkbox"/> 30 dB | 5. Le camion à 10m
<input type="checkbox"/> 70 dB
<input type="checkbox"/> 80 dB
<input type="checkbox"/> 90 dB |
| 2. Le chien qui aboie
<input type="checkbox"/> 70 dB
<input type="checkbox"/> 80 dB
<input type="checkbox"/> 90 dB | 6. La conversation
<input type="checkbox"/> 40 dB
<input type="checkbox"/> 50 dB
<input type="checkbox"/> 60 dB |
| 3. Le scooter au ralenti
<input type="checkbox"/> 70 dB
<input type="checkbox"/> 80 dB
<input type="checkbox"/> 90 dB | 7. L'avion au décollage
<input type="checkbox"/> 100 dB
<input type="checkbox"/> 120 dB
<input type="checkbox"/> 130 dB |
| 4. Le marteau piqueur
<input type="checkbox"/> 90 dB
<input type="checkbox"/> 100 dB
<input type="checkbox"/> 120 dB | 8. Le bébé qui pleure
<input type="checkbox"/> 60 dB
<input type="checkbox"/> 80 dB
<input type="checkbox"/> 90 dB |

Réponses 1.c, 2.c, 3.a, 4.c, 5.b, 6.c, 7.b, 8.b

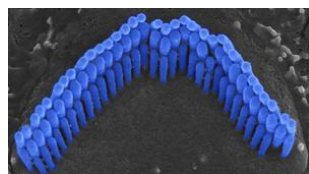
L'OREILLE

Nos oreilles sont composées de 3 parties :

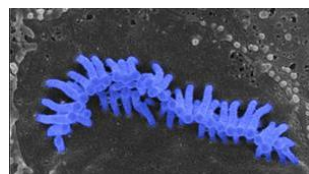
- L'oreille externe constituée du pavillon et du conduit auditif fermé par le tympan,
- L'oreille moyenne où se trouvent les osselets (le marteau, l'enclume, l'étrier),
- L'oreille interne constituée du vestibule et de la cochlée.



Les sons sont captés par le pavillon, orientés dans le conduit auditif jusqu'au tympan qui vibre. Ces vibrations sont transmises par l'intermédiaire des osselets vers l'oreille interne où les cellules ciliées sont stimulées, leur mouvement créant un influx nerveux qui chemine via le nerf auditif jusqu'au cerveau. Le bruit « tue » les cellules ciliées.



Cellules ciliées normales



Cellules ciliées endommagées

Votre équipe de Santé au Travail vous conseille et vous accompagne.

LES EFFETS DU BRUIT SUR L'OREILLE

> Fatigue auditive :

- Perte d'audition temporaire qui s'accompagne de maux de tête, de sifflements, de bourdonnements d'oreilles.
- Les bruits soudains et de forte intensité altèrent d'avantage la fonction auditive.

> Surdit  :

- Baisse de l'acuit  auditive,
- D ficit irr versible et d finitif,
- Communication rendue plus difficile.



LES EFFETS EXTRA AUDITIF

> Troubles g n raux :

- Fatigue,
- Troubles du sommeil.

> Effets cardio-vasculaires :

- Augmentation de la tension art rielle.

> Troubles psychiques :

- Stress,
- D pression,
- Agressivit .

> Effets nerveux :

- Diminution de l'attention,
- Diminution de l' quilibre.

Plus la fr quence est  lev e (sons aigus)
Plus l'intensit  est forte
Plus la dur e d'exposition est importante



Plus le bruit est dangereux
Parlez-en avec votre M decin du travail